

(4)

( N° 51. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 26 JANVIER 1898

---

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1898 <sup>(1)</sup>.

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE <sup>(2)</sup>, PAR M. KOCH.

---

MESSIEURS,

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements voté pour l'année 1897 s'élevait à . . . . . fr. 4,926,000 »  
Le projet de Budget pour 1898 s'élève à . . . . . 4,896,000 »  

---

SOIT UNE DIMINUTION DE . . . fr. 30,000 »

Cette diminution est expliquée dans la note préliminaire au Budget. Elle porte exclusivement sur l'article 7 : « ENREGISTREMENT ET DOMAINES. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, etc. »

Dans les sections de la Chambre, le Budget a été discuté et approuvé à l'unanimité des membres présents.

La section centrale l'a aussi approuvé à l'unanimité et elle a l'honneur d'en proposer l'adoption par la Chambre.

*Le Secrétaire,*  
JULIEN KOCH.

*Le Président,*  
A. BEERNAERT.

---

(1) Budget, n° 402, XIII (session de 1896-1897).

(2) La section centrale, présidée par M. BEERNAERT, était composée de MM. d'URSEL, KOCH, COREMANS, DE COCK, LEFEBVRE et DAENS.